

Analyse des efforts de mise en œuvre des politiques nationales de promotion de l'activité physique en Australie

Source

Bellew B et coll. (2008) **The rise and fall of Australian physical activity policy 1996-2006: A national review framed in an international context.** Australian and New Zealand Health Policy 5:18.

Dans cet article, les auteurs présentent une analyse des efforts de l'Australie pour élaborer et mettre en œuvre des politiques nationales de promotion de l'activité physique. Leur analyse comportait deux grandes étapes :

1. l'évaluation des programmes de sept pays (Nouvelle-Zélande, Canada, Brésil, Écosse, Suisse, Hollande et Finlande) par des questionnaires soumis à des experts de chaque nationalité; cette évaluation a permis de comparer la situation australienne et celle d'autres pays;
2. l'étude historique et l'analyse des efforts de promotion de l'activité physique en Australie entre 1996 et 2006.

Les actions australiennes

Les auteurs se sont basés sur les critères d'évaluation « HARDWIRED » :

Highly consultative in development

Active through multi-strategic, multi-level, partnerships

Resourced adequately

Developed in stand-alone and synergistic policy modes

Widely communicated

Independently evaluated

Role-clarified and performance-delineated

Evidence-informed and evidence-generating

Defined national guidelines for health enhancing physical activity.

L'analyse historique est cohérente avec la théorie de Kingdon. L'activité physique devient peu à peu secondaire par rapport au but considéré comme le plus important, soit la lutte contre l'obésité et le diabète. Les

auteurs concluent que les programmes et documents produits pour promouvoir l'activité physique ont grandement besoin d'un appui politique au niveau national pour renforcer leur efficacité. Si les données sur le niveau d'activité physique des Australiens ont servi à élaborer des politiques, elles ont rarement été utilisées pour évaluer leurs effets.

Les actions internationales

Les auteurs divisent les actions internationales et nationales de promotion de l'activité physique selon les catégories suivantes.

Tous les pays consultés ont :

- entrepris de vastes consultations avec les principaux acteurs des secteurs concernés;
- tenté d'intégrer les politiques d'activité physique à d'autres politiques nationales;
- adopté des stratégies multiples (particulièrement sur les plans individuel et environnemental);
- travaillé (ou prévu de travailler) sur plusieurs paliers (national, régional, local, etc.) pour la coordination et l'amélioration des politiques;
- effectué des enquêtes sur le niveau d'activité physique de la population.

Certains pays ont :

- amorcé des coalitions et des partenariats entre des organisations gouvernementales et non gouvernementales et, dans certains cas, le secteur privé;
- conçu une marque, un slogan pour le programme de promotion de l'activité physique;
- élaboré des lignes directrices d'activité physique ciblant la population adulte.

Quelques pays ont :

- clairement établi les responsabilités de chaque membre des coalitions par rapport à des composantes stratégiques particulières;
- clairement indiqué des échéanciers de financement;
- pris un engagement pour plus de trois ans;
- fourni de l'information sur les pratiques et les programmes existants;
- mentionné des activités prévues pour l'amélioration à court terme des politiques;



- maintenu pendant plusieurs années les activités découlant des politiques de promotion de l'activité physique.

Aucun pays n'a pu :

- établir une approche systématique de surveillance et d'évaluation des effets des politiques sur le niveau d'activité physique de la population.

Marie-Pierre Arsenault et Guy Thibault